



Intervenant(e) de supervision

Description de poste

Titre du poste:	Intervenant(e) de supervision
Supervision:	Coordonnateur(trice) du programme de supervision des droits d'accès
Type de poste:	Temps partiel, 8 à 15 heures,
Horaire:	Les vendredis et fins de semaine (horaire flexible)
Salaire:	20,21 \$ à 26,55 \$

APERÇU DU POSTE

L'intervenant(e) de supervision est responsable d'offrir aux familles un environnement sécuritaire et neutre pour le déroulement des visites. Il ou elle observe les interactions entre les parents et leurs enfants et rédige des rapports d'observation détaillés. L'objectif principal du poste est d'assurer le bien-être des enfants et de favoriser un climat propice à des échanges parent-enfant sains et positifs.

RESPONSABILITÉS

Supervision et observation

- Faciliter les visites supervisées entre parents et enfants dans un cadre sécuritaire et neutre.
- Observer et documenter les interactions parent-enfant durant les visites tout en maintenant une présence discrète et non intrusive.
- Assurer la sécurité physique et émotionnelle de tous les participants tout au long du processus de visite.
- Intervenir au besoin pour gérer toute situation présentant un risque ou un comportement inapproprié, tout en demeurant professionnel(le) et en respectant les lignes directrices du programme.

Rédaction de rapports

- Préparer des rapports d'observation détaillés et exacts décrivant les interactions, comportements et dynamiques observés pendant les visites.
- Employer un langage clair et objectif pour décrire les observations, les conversations et tout incident pertinent survenu durant la séance.
- Respecter les protocoles établis et les directives de présentation des rapports.
- Soumettre les rapports dans les délais prescrits.

Communication et collaboration

- Informer le/la coordonnateur(trice) et le/la chef d'équipe de toute mise à jour ou préoccupation concernant les visites.
- Soumettre les feuilles de temps hebdomadaires au/à la coordonnateur(trice).
- Participer aux réunions d'équipe bihebdomadaires.

Développement professionnel et conformité

- Participer aux formations et activités de développement professionnel afin d'approfondir ses connaissances et compétences.
- Respecter la confidentialité et traiter toute information sensible avec la plus grande discrétion.
- Adhérer aux politiques et procédures d'AMCAL, y compris le maintien de limites professionnelles et de normes éthiques élevées

QUALIFICATIONS

- Diplôme d'études collégiales (DEC) dans un domaine des services sociaux.
- Jusqu'à un an d'expérience auprès des enfants, des familles et des parents.
- Connaissance des dynamiques familiales et de l'approche informée par les traumatismes.
- Excellentes habiletés d'observation et capacité à demeurer objectif(ve).
- Bilinguisme requis (parlé et écrit).
- Esprit d'équipe, solides compétences interpersonnelles, capacité à travailler de manière autonome tout en collaborant efficacement avec les collègues.